

Soutien à la mise en œuvre du PEL (impel)

Echange d'expériences, d'exemples de bonnes pratiques et d'outils de soutien

Description de projet

Mise à jour le 19 octobre 2006

Coordinateur: **Hans Ulrich Bosshard**, Ministère de l'éducation, St. Gall, Suisse
Membres de l'équipe: **Gisella Langé**, Ministère de l'éducation, Lombardie, Italie
Dick Meijer, Institut national de développement des curricula (SLO), Pays-Bas
Gabriele Tänzer, Ministère de l'éducation, Thuringe, Allemagne
John Thorogood, Centre d'information sur l'enseignement et la recherche linguistiques (CILT), Royaume-Uni
Rolf Schärer, Rapporteur général, Suisse

Ce projet est mené en coopération avec la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

1. CONTEXTE

En octobre 2000, la Conférence permanente des ministres européens de l'éducation a adopté une résolution recommandant aux gouvernements des Etats membres, en harmonie avec leurs politiques d'éducation, de mettre en place ou de créer des conditions favorables à la mise en oeuvre et à l'utilisation à grande échelle du PEL.

Depuis lors, des rapports sur des activités de développement et de mise en oeuvre de différents types ont été fournis par 32 Etats membres.

Le nombre d'apprenants actuellement équipés du PEL peut être estimé à quelque 700 000.

Six projets de mise en oeuvre, avec une population cible de plus de 10 000 apprenants, et neuf regroupant plus de 5 000 apprenants chacun sont actuellement en cours de réalisation. Il est prévu, pour l'année académique 2003/2004, d'augmenter le nombre de ces projets à huit et douze respectivement et de pratiquement doubler le nombre d'apprenants impliqués.

Des compétences spécifiques sont requises pour susciter et maintenir la motivation et l'engagement de tous les acteurs en jeu et pour assurer un soutien et un financement à moyen et à long terme, pour faire perdurer ce processus pendant des années, pour surveiller et évaluer l'impact, les bénéfices, les coûts et pour organiser et diffuser le retour d'information. Les compétences professionnelles nécessaires vont bien au-delà

de celles traditionnellement associées et exigées des coordinateurs de projet dans le domaine éducationnel.

Les responsables de projets de mise en oeuvre s'attachent actuellement à collecter et à se constituer une expertise et une expérience pratiques. Une plate-forme pour ces responsables est nécessaire afin

- de rechercher et développer des concepts, des stratégies et des solutions faisables,
- de considérer les critères de succès et d'évaluer les résultats des projets.

L'équipe de projet entend présenter un rapport à intervalles réguliers afin que l'avancement des travaux et des conclusions puisse être intégré au travail global du Conseil de l'Europe sur le PEL coordonné par la DPL. Le rapport final sera réalisé en consultation avec la DPL, puis soumis au Comité européen de validation et publié conjointement par le CELV et la DPL.

L'échange d'informations et la cohérence entre ce projet et le projet sur la « Formation de formateurs d'enseignants à l'utilisation du PEL » seront facilitées par le fait que Dick Mijer (NL) est membre des deux groupes de projet.

2. BUTS ET OBJECTIFS

Objectifs généraux

Collecter et échanger des informations sur les expériences afin de fournir un soutien à la gestion quotidienne de projets de mise en oeuvre du PEL à un niveau opérationnel.

Objectifs spécifiques

- Collecter et analyser des informations sur les expériences et les questions relatives à la gestion quotidienne de projets de mise en oeuvre du PEL
- Elaborer des outils de planification, de pilotage et de retour d'information
- Tester et enrichir les outils de planification, de pilotage et de retour d'information
- Initier un processus en cascade en mettant ces outils à la disposition des responsables de projet
- Faciliter et soutenir les projets de mise en oeuvre du PEL
- Disséminer l'information, l'expertise et les expériences en vue de soutenir des projets en cours et futurs.

3. RESULTATS ATTENDUS

- Une compréhension partagée de la complexité des processus de mise en oeuvre du PEL
- Des exemples de programmes de supervision et de retour d'information bien structurés avec des propositions de critères de succès
- Des groupes d'outils de planification, de supervision et de retour d'information via le site web de la DPL, également disponibles sur CD-Rom pour les personnes responsables de projets de mise en oeuvre du PEL en cours et futurs

- Un groupe clé d'experts expérimentés capables de conseiller les chefs d'autres projets de mise en oeuvre du PEL
- Un certain nombre de personnes qualifiées assumant des responsabilités ou se préparant à assumer des responsabilités pour la planification, la supervision et l'établissement de rapports concernant des projets de mise en oeuvre régionaux (par exemple les provinces, les cantons, les Länder), institutionnels (par exemple les instituts de langues, les universités) ou éventuellement nationaux à un niveau opérationnel. En plus de leurs bases éducationnelles, ces personnes effectuent des tâches de direction et de gestion et sont souvent impliquées dans des projets de développement scolaire à grande échelle.

4. PLAN D'ACTION

2004

Janvier - mars

Préparation de la première réunion de l'équipe de projet:

- *version pilote d'une grille d'information visant à obtenir des informations structurées*
- *les membres de l'équipe de projet testent la grille d'information en l'utilisant pour présenter leurs propres projets*

5-6 mars

Réunion de l'équipe de projet afin

- de mettre en place le contexte et le calendrier,
- de discuter de la grille et des informations données par chaque membre,
- de convenir de la collecte et du regroupement d'autres informations,
- de discuter de l'espace de travail collaboratif,
- d'identifier les experts supplémentaires à inviter pour la réunion suivante.

Les experts supplémentaires devraient être responsables de la planification, de la supervision et de l'établissement de rapports de grands projets de mise en oeuvre (avec une population cible importante dans plusieurs secteurs scolaires) au niveau opérationnel. Ils devraient être préparés à décrire et à documenter leur projet en utilisant les éléments communs d'établissement de rapport (c'est-à-dire la grille) en cours de développement par l'équipe de projet.

Mars - septembre

Préparation de la réunion suivante:

- *préparation des concepts, des plans et des outils par l'équipe de projet*
- *test de l'espace de travail collaboratif*
- *les experts supplémentaires préparent les informations sur leur propre projet en utilisant la grille d'information*

24-25 septembre

Réunion de l'équipe de projet plus 4 experts supplémentaires afin:

- de présenter et de discuter des informations données par les experts supplémentaires,
- de présenter et de discuter des concepts, des plans et des projets d'outils à développer,

- de présenter et de discuter des éléments qui pourraient/devraient être fournis par le site web de la DPL à la fin du projet,
- d'encourager une coopération accrue avec l'équipe de projet.

30 septembre - 2 octobre

Rapport sur l'avancement des travaux dans le cadre du **séminaire annuel sur le PEL de la Division des politiques linguistiques.**

Octobre - décembre

Travail des membres de l'équipe de projet sur les concepts, plans et outils.

Préparation de la plate-forme web.

Test des outils par les experts supplémentaires (les mêmes que ceux ci-dessus). Retour d'information à l'équipe de projet.

2005

25-26 février

Réunion de l'équipe de projet pour:

- d'analyser les informations collectées, de sélectionner les informations à regrouper,
- de discuter des projets d'outils de planification, de supervision et de retour d'information,
- de discuter d'un plan structuré de supervision et de retour d'information,
- de tester dans la pratique la plate-forme d'information sur le web et de formaliser le mécanisme de collecte et de sélection continues des informations,
- de planifier le travail ultérieur.

Mars - août

Travail des membres de l'équipe de projet sur les concepts, plans et outils.

9-10 septembre

Réunion de l'équipe de projet plus 4 experts supplémentaires afin:

- de présenter l'avancement des travaux et de discuter des défis rencontrés jusque là,
- de finaliser les outils de planification, de supervision et de retour d'information,
- de finaliser un plan de supervision et de retour d'information commun,
- de planifier le travail ultérieur.

30 septembre

Rapport sur l'avancement des travaux dans le cadre du séminaire annuel sur le PEL de la Division des politiques linguistiques.

Octobre - décembre

Faire tester le programme de supervision commune et de retour d'information par les experts supplémentaires. Soutien par les membres de l'équipe de projet.

2006

Janvier - mars

Faire tester le programme de supervision commune et de retour d'information par les experts supplémentaires. Soutien par les membres de l'équipe de projet.

31 mars-1^{er} avril

Réunion de l'équipe de projet plus 4 experts supplémentaires afin:

- de présenter l'avancement des travaux et de discuter des défis rencontrés jusque là,
- de réaliser un retour d'information sur l'utilisation des outils de planification, de supervision et de retour d'information,
- d'adopter la plate-forme d'information sur le web.

Avril - août

Utilisation des outils de planification, de supervision et de retour d'information. Collecte et compilation des informations relatives aux questions de mise en oeuvre par l'équipe de projet.

Septembre/octobre

Rapport sur l'avancement des travaux dans le cadre du séminaire annuel sur le PEL de la Division des politiques linguistiques.

6-7 octobre

Réunion de l'équipe de projet pour:

- de réaliser un retour d'information sur le processus en cours de collecte et de sélection des informations,
- de réaliser un retour d'information sur l'utilisation des outils de planification, de supervision et de retour d'information,
- de présenter et de discuter une première version de rapport final sur le projet,
- préparation de l'atelier central.

Octobre - décembre

Travail de l'équipe de projet sur les produits finaux et le rapport de projet et préparation de l'atelier central.

2007

Janvier - mars

Travail sur les produits finaux et sur le rapport de projet

29-31 mars

Atelier de 3 jours au CELV

Objectifs généraux de l'atelier

L'atelier a pour but de permettre aux participants de se familiariser avec différentes stratégies de mise en oeuvre du PEL dans leurs contextes. L'atelier aidera les participants à mettre en place un réseau de collègues pour un dialogue continu après l'atelier.

Objectifs spécifiques de l'atelier

Les participants:

- identifieront les besoins individuels en termes de mise en œuvre,
- se concentreront sur des questions clés dans le domaine de la mise en œuvre,
- examineront des exemples de mise en œuvre afin d'identifier les éléments importants pour leur propre pratique,
- réfléchiront à leurs propres expériences de mise en œuvre,
- développeront un plan d'action tenant compte de leur propre situation,
- testeront les outils développés par le projet IMPEL.

Profil des participants:

Les participants assument ou se préparent à assumer des responsabilités concernant la planification et/ou la supervision et/ou l'établissement de rapports concernant les projets de mise en œuvre du PEL à un niveau opérationnel.

Les personnes suivantes ne devraient pas être sélectionnées :

- les personnes travaillant seulement au niveau de la salle de classe,
- les personnes de contact sans implication directe dans le processus de mise en œuvre,
- les concepteurs de politique sans implication directe dans le processus de mise en œuvre.

18-19 avril

Réunion de l'équipe de projet pour finaliser

- les outils de planification, de supervision et de retour d'information,
- les données pour la plate-forme du site web,
- le rapport de projet.

Eté

Publication du CD-Rom et présentation pour la plate-forme sur le site web

Octobre

Présentation et discussion dans le cadre du **séminaire annuel sur le PEL de la Division des politiques linguistiques.**

5. LANGUES

Les langues de travail seront l'anglais et le français. L'interprétation simultanée ne sera fournie que pour l'atelier central. Les participants aux groupes de travail peuvent convenir d'utiliser d'autres langues, mais l'interprétation ne sera pas fournie.

Tous les rapports et les outils seront soumis en anglais ou en français. L'équipe de projet s'efforcera également, dans la mesure du possible, de collecter et de fournir des informations et des rapports d'expertise rédigés dans d'autres langues que l'anglais et le français.

L'équipe de projet comprend des locuteurs natifs de hollandais, d'anglais, d'allemand et d'italien.